**Programme de prestation**

**Bilan de compétences ‘positif’**

**Programme de prestation construit à partir des éléments de l’article L6313-10 et R6313-4 du code du travail**

**Le bilan :**

Les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre aux candidats d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

**Public**

Toute personne salariée, entrepreneur ou demandeur d’emploi.

**Les étapes**

3 grandes étapes :

1°) phase préliminaire

2°) phase d’investigation

3°) phase de conclusion

**Modalités et délais d’accès à la prestation & prérequis**

La sélection s’effectue sur entretien, il n’y a pas de prérequis.

Accessibilité en situation d’handicap : il recommande au participant de signaler, dès son inscription, la nature de son handicap ainsi que ses besoins spécifiques, afin de l'accueillir dans des conditions optimales après étude de votre situation (nos référents handicap sont Mr. LAPIERRE et Mme. VALERE).

Délai d’accès : La prestation démarre au plus tard 15 jours après l’obtention de l’accord de prise en charge financière.

**Programme détaillé**

**1° Une phase** préliminaire qui a pour objet :

a) D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;

b) De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;

c) De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan ;

**2° Une phase** d'investigation permettant au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives :

a) Analyse du parcours personnel

b) Analyse du parcours professionnel

c) Etude du profil personnel

d) Identification des compétences et aptitudes

e) Exploration des centres d’intérêts professionnels

f) Elaboration du projet professionnel et plan d’action

**3° Une phase** de conclusions qui permet au bénéficiaire :

a) De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;

b) De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;

c) De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

**Méthodes d’accompagnement mobilisées**

 La réalisation du bilan de compétences s’appuie sur :

* Les techniques d’entretiens approfondis et d’écoute active
* L’utilisation et l’exploitation de tests psychotechniques (HEXACO, Big Five, RIASEC…)
* L’utilisation des cartes des forces (POSITRAN) et d’outils issus de la recherche en psychologie positive.
* Utilisation de techniques de coaching (PNL)

**MODALITES DE PRESTATION**

**Modalités de suivi et d’évaluation**

Le bilan de compétences n’est pas un dispositif permettant d’accéder à une diplôme ou une certification. Cependant, le bilan de compétences permet d’obtenir en dernière séance une synthèse qui a été co-écrite avec le bénéficiaire. Cette synthèse atteste la réalisation du bilan de compétences. Tout au long du bilan, le bénéficiaire remplit une attestation de présence.

Nous réalisons un point régulier à chaque début de séance pour faire le point sur l’avancement de la démarche.

Lors de la dernière séance, un questionnaire de satisfaction est transmis au bénéficiaire. Au bout de 6 mois, un questionnaire de suivi est transmis. Ce dernier permet de mener un suivi et un ré-ajustage si nécessaire du projet.

**Formalisation à l’issue de la formation**

Remise de la synthèse écrite du bilan de compétences.

**Nombre minimum et maximum de stagiaires**

Un.

**Durée et lieu de la formation**

La formation dure 24 heures, dont 18 minima en face à face.

La formation aura lieu dans les locaux de TRANSMETTRE, 57 A Chemin Ligne des Bambous, 97432 Ravine des Cabris ou en visioconférence, ou en formule hybride, à définir avec le candidat.

**Frais de formations**

1200 euros TTC (possibilité de prise en charge par l’employeur, les OPCO, votre CFP, Pôle Emploi)

**Indicateur de résultats**

Indicateur de résultat :

Bilan 2021/22 : 1

Taux de satisfaction : 100 %

Taux d’abandon : 0 %

**Contact**

**TRANSMETTRE, CAE POSSIBLE**

57 A Chemin Ligne des Bambous

97432 Ravine des Cabris

02 62 22 08 66

**Consultant Référent :**

Frank RICHARD

0692 400 310

fr97410@gmail.com

**Date de mise à jour du programme : 05/01/2022**